

CHAMPIONNATS SUISSES D'ETE

DU 5 AU 7 JUIN 2026

VAUDOISE ARENA
LAUSANNE

Swiss Aquatics Diving, Lindenpark | Lindenhofstr. 1, 3048 Worblaufen

Worblaufen, le 21 avril 2026

Chers amis du plongeon,

Swiss Aquatics Diving vous invite aux **Championnats Suisses d'été 2026**.

Nous sommes heureux d'avoir un organisateur adéquat avec le *Lausanne Aquatique et de pouvoir organiser ces compétitions du 5 au 7 juin 2026* dans la Vaudoise Arena à Lausanne.

Salutations sportives

Swiss Aquatics Diving



Pascal Julmy
Directeur sportif

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable	swiss aquatics diving (SAD)
Organisateur	Lausanne Aquatique
Responsable juges	Michael Barth
Gestion technique	Christian Greuter
Lieu	Vaudoise Arena Chemin du Viaduc 14, 1008 Prilly

DONNÉES TECHNIQUES

Installations à Lausanne	Tremplins Plateformes	2x 1m et 3x 3m 1x de chaque : 1m, 3m, 5m, 7.5m, 10m
autres installations à Lausanne	Halle de gym équipée d'un trampoline, d'espaliers, d'airtracks, et d'autres.	

DÉLAIS

Inscriptions	Possible dès maintenant via Dive Live	
Délai d'inscriptions	05.05.2026	via Dive Live
Inscription des juges	05.05.2026	Inscriptions uniquement par Mail à diving@swiss-aquatics.ch
Listes de plongeon	29.05.2026	via Dive Live

FLUX D'INFORMATIONS

Chaque Club, athlète, entraîneur-euse et juge doit disposer d'un **compte Dive Live**

(Application disponible sur Google Play Store et Apple Store)

[procédure pour les athlètes](#) / [pour les entraîneurs-euses](#)

FRAIS D'INSCRIPTIONS

Les frais d'inscriptions s'élèvent à CHF 20.00 par athlète et discipline et à CHF 30.00 par couple de synchro et discipline. Ces frais seront facturés aux clubs par swiss aquatics diving après la compétition.

PÉNALITÉS / CHANGEMENTS DE PLONGEOM

- Seront facturés après la compétition avec les frais de participation, conformément au document « [Frais des disciplines Diving & High Diving](#) ».
- Des changements de plongeurs peuvent être effectuées, sans frais supplémentaires, dans l'application Dive Live jusqu'à 24 heures avant la compétition.

JUGES

Tous les clubs participants sont tenus d'inscrire au moins un-e juge qualifié-e pour l'ensemble de la compétition.
Les juges inscrits doivent participer à la séance technique.

- Il est interdit de juger et de coacher des athlètes en même temps.
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des club déclarants.

RÈGLEMENTS

Les [règlements](#) de swiss aquatics s'appliquent, y compris les dispositions actuelles en matière de [dopage](#).

DROIT DE DÉPART

- Une licence annuelle valable de swiss aquatics requis et obligatoire.
- Tous les athlètes ayant atteint l'âge de 14 ans dans l'année de l'événement sont autorisés à participer.

CATÉGORIES ET DISCIPLINES

Les catégories et les disciplines s'appliquent conformément au
[Règlement 4.2 Championnats Suisses Diving, article 2.2](#)

Disciplines	Catégories	Elite Dames (ED)	Elite Messieurs (EM)	Masters 1-3 Dames (MD 1-3)	Masters 1-3 Messieurs (MM 1-3)
Tremplin 1m		X	X	X	X
Tremplin 3m		X	X	X	X
Plateforme (5m, 7 ½m, 10m)		X	X	X	X

- Dans les disciplines individuelles une finale directe aura lieu si le nombre d'inscription est égal ou inférieur à six (6).
- Dans les disciplines individuelles si le nombre d'inscriptions est de sept (7) à douze (12), des éliminatoires et une finale avec les six (6) meilleur-e-s classés dans les éliminatoires seront organisés.
- Dans les disciplines individuelles si le nombre d'inscriptions est supérieur à douze (12), des éliminatoires et une finale avec les huit (8) meilleur-e-s classés dans les éliminatoires seront organisés.
- Dans le cas de la participation de clubs ou de fédérations étrangères ou de courses individuelles d'étrangers au championnat, les six / huit (6 / 8) meilleur-e-s suisses sont qualifié-e-s en tous les cas pour la finale.
- Une finale directe est organisée pour la catégorie Masters.

REMISE DES PRIX

Pour les compétitions avec des participations étrangères (dans les trois premiers rangs), deux remis de prix auront lieu :

- Remis de prix avec la participation étrangère : Prix de reconnaissance (pas de médailles, ni de titre), et
- Remis de prix pour les trois premiers rangs des athlètes suisses avec médailles.

PLAN D'HORAIRES (PROVISOIRE - Des modifications seront apportées après le délai d'inscription)

En raison du nombre imprévisible d'inscriptions, le plan d'horaires sera ajusté après le délai d'inscription et publié avec la liste des départs.

Vendredi, le 5 juin 2026		
10:00 – 12:25	<i>Entrainement</i>	
11:30 – 12:25	<i>Séance technique / Réunion des juges</i>	
12:30 – 13:55	1m Elite Messieurs	Éliminatoires
14:00 – 15:25	3m Elite Dames	Éliminatoires
15:30 – 16:10	Plateforme Masters 1-3 Dames et Messieurs	Finals directe
16:15 – 16:55	1m Elite Messieurs	Finals
17:00 – 17:55	3m Elite Dames	Finals
À la suite	Remises des prix	

Samedi, le 6 juin 2026		
08:00 – 09:25	<i>Entrainement</i>	
08:30 – 09:25	<i>Séance technique / Réunion des juges</i>	
09:30 – 10:55	1m Elite Dames	Éliminatoires
11:00 – 12:20	3m Elite Messieurs	Éliminatoires
13:15 – 14:10	1m Masters 1-3 Dames et Messieurs	Finals directe
14:15 – 14:55	1m Elite Dames	Finals
15:00 – 15:55	3m Elite Messieurs	Finals
16:00 – 16:55	Plateforme Synchro (toutes catégories)	Finals directe
À la suite	Remises des prix	

Dimanche, le 7 juin 2026		
08:00 – 09:25	<i>Entrainement</i>	
09:30 – 10:10	Plateforme Elite Messieurs	Éliminatoires
10:15 – 10:55	Plateforme Elite Dames	Éliminatoires
11:00 – 11:45	3m Masters 1-3 Dames et Messieurs	Finals directe
12:30 – 13:10	Plateforme Elite Messieurs	Finals
13:15 – 14:10	Plateforme Elite Dames	Finals
14:15 – 14:55	3m Synchro (toutes catégories)	Finals directe
À la suite	Remises des prix	

HÔTEL RECOMMANDÉ À LAUSANNE

[Hotel Swiss Wine by Fassbind](#)

📍 Adresse Rue Caroline 5, 1003 Lausanne
☎ N° de Tel. +41 21 320 21 41
✉ Courrielle sw@byf.ch

[Hotel Swiss Chocolate by Fassbind](#)

📍 Adresse Rue Marterey 15, 1005 Lausanne
☎ N° de Tel. +41 21 601 80 00
✉ Courrielle scl@byf.ch

Ces hôtels se trouvent à **quelques minutes** en transports en commun **de la gare** et, de là, à environ **30 minutes en transports en commun de la piscine**. [Google-Maps](#)

PRISE EN CHARGE DES COÛTS

Tous les frais de voyage doivent être pris en charge par l'athlète ou doivent être réclamés au club concerné.

- La restauration sur place est dans la responsabilité de l'organisateur et sera éventuellement communiqué par celui-ci. Chaque un-e est responsable de soi-même.

GÉNÉRALITÉS

Lors des compétitions, des photos et des films sont réalisés et publiés / utilisés sur notre site web, sur les canaux sociaux (Instagram, Youtube, TikTok).